



Onzième Congrès des Nations Unies  
pour la prévention du crime et la justice pénale  
18-25 avril 2005, Bangkok (Thaïlande)

## ONZIÈME CONGRÈS POUR LA PRÉVENTION DU CRIME: QUESTIONS-RÉPONSES

Le onzième Congrès pour la prévention du crime se tiendra à Bangkok, sur l'invitation du Gouvernement thaïlandais, du 18 au 25 avril 2005. Les Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime se sont tenus tous les cinq ans depuis 1955, dans différentes régions du monde, et ont abordé de nombreux thèmes. Ils ont eu un retentissement considérable dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale à l'échelle internationale et ont influencé les politiques nationales et les pratiques professionnelles. En tant que forums mondiaux, ils ont favorisé l'échange de pratiques optimales et d'informations entre les États et les professionnels œuvrant dans ce domaine. Leur but commun est de promouvoir des politiques de prévention du crime et des mesures de justice pénale plus efficaces partout dans le monde.

### Quel est le thème du Congrès de cette année?

Le thème principal du onzième Congrès est: "Synergies et réponses: alliances stratégiques pour la prévention du crime et la justice pénale", conformément à ce qui a été décidé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Congrès se réunira à un moment important, puisque trois instruments internationaux fondamentaux sont récemment entrés en vigueur. Ces instruments sont les suivants: la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée; le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention, et le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, mer et air, additionnels à la Convention.

### Quels seront les points débattus au Congrès?

Cinq questions de fond sont inscrites à l'ordre du jour: les mesures efficaces contre la criminalité transnationale organisée; la coopération internationale contre le terrorisme et les liens entre le

terrorisme et d'autres activités criminelles dans le contexte de l'action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; la corruption: menaces et tendances au XXI<sup>e</sup> siècle; la criminalité économique et financière: défis pour le développement durable; et l'application effective des normes: cinquante années d'action normative en matière de prévention du crime et de justice pénale. Par ailleurs, six ateliers seront organisés sur les thèmes suivants: renforcement de la coopération internationale en matière de détection et de répression, y compris les mesures d'extradition; intensification de la réforme de la justice pénale, notamment dans sa fonction de réparation; stratégies et meilleures pratiques de prévention du crime, en particulier pour ce qui a trait à la délinquance urbaine et aux jeunes à risque; mesures de lutte contre le terrorisme, avec référence aux conventions et protocoles internationaux pertinents; mesures de lutte contre la criminalité économique, notamment le blanchiment d'argent; et mesures de lutte contre la criminalité liée à l'informatique. Un débat de haut niveau se tiendra pendant les trois derniers jours du Congrès; les chefs d'État et de gouvernement ou les ministres ainsi que d'autres hauts représentants des gouvernements pourront y aborder les principaux points de l'ordre du jour. Des organisations non gouvernementales organiseront également de nombreuses réunions subsidiaires qui couvriront une très large gamme de questions ayant trait à la prévention du crime, à la justice pénale et à l'état de droit.

### Qui participera au Congrès?

Le Congrès contre le crime est un forum mondial qui réunit des délégations gouvernementales, des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des institutions spécialisées et d'autres entités des Nations Unies, ainsi que des experts invités à titre personnel qui

représentent de nombreux secteurs de la justice pénale et qui viennent apporter une contribution dans leurs domaines de spécialisation respectifs.

#### **Quel(s) texte(s) le Congrès devrait-il adopter?**

Le Congrès adopte une déclaration unique, qui contiendra des recommandations formulées à l'occasion des différents débats. Après adoption, cette déclaration sera soumise à la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour examen et suite à donner. La manifestation spéciale qui se déroulera pendant le débat de haut niveau devrait également donner lieu à un bon nombre de ratifications et d'adhésions concernant la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les Protocoles s'y rapportant, la Convention des Nations Unies contre la corruption et les quatre conventions contre le terrorisme déposées auprès du Secrétaire général. On espère que le troisième Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions et la Convention des Nations Unies contre la corruption obtiendront un nombre de ratifications ou d'adhésions très proche du nombre

nécessaire à leur entrée en vigueur, ou même atteindront ce dernier. Le Congrès favorisera également l'élaboration au niveau national de mesures d'intervention globales en matière de prévention du crime et la formulation d'un programme contribuant à accroître la coopération entre les États et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour tout ce qui concerne la réforme de la justice pénale, améliorant ainsi l'efficacité des efforts déployés par la communauté internationale dans ce domaine.

#### **Que s'est-il passé dans la période qui a précédé le Congrès?**

Afin d'offrir une perspective régionale sur les questions qui doivent être débattues au Congrès, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a organisé au début de 2004 une série de réunions régionales préparatoires à Addis-Abeba, Bangkok, San José et Beyrouth dont le but était de permettre aux participants d'exprimer leurs préoccupations particulières et de partager les leçons tirées de leur expérience. Chaque réunion a été suivie d'un séminaire de deux jours sur la promotion de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

**Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites Internet suivants:**

[www.unodc.org](http://www.unodc.org) et [www.unis.vienna.org](http://www.unis.vienna.org)